

PLANS DROM 2023

Version 1/09/2023













AVANT PROPOS ET DETAIL SUR LES METHODES DE CALCUL

Avant-propos:

Corepile est présent dans les DROM depuis de nombreuses années. Les spécificités y sont prises en compte et les surcoûts associés également (collecte en moyenne 3 fois plus chère qu'en métropole). Avec 8 salariés permanents, Corepile ne dispose pas d'ETP spécifiquement dédié à la gestion des DROM mais s'appuie sur des facilitateurs locaux et adhère aux plateformes DROM interfilières.

La filière P&A Portables n'est pas concernée par le réemploi / la réparation. Ce sujet ne sera donc pas développé dans le plan DROM.



Nombre d'habitants par points de collecte:

Corepile connait précisément le nombre de points de collecte — enlèvements (PDC) avec lesquels il est en contrat. En revanche, ce réseau d'apport volontaire est complété par de nombreux points de dépose (fréquemment équipés de matériels Corepile) non cartographiés qui apportent ensuite leurs volumes dans les points de collecte Corepile. Le réseau d'apport volontaire à disposition des habitants est de ce fait nettement plus complet que l'indicateur Nombre d'habitants par PDC calculable par Corepile.

Taux de collecte par territoire:

Corepile ne dispose pas de données de mise sur le marché par région / DROM, ni de données des douanes qui de toute façon ne seraient pas pertinentes puisqu'une partie des piles et batteries sont incorporées dans des équipements électriques et donc non distinguées dans les données douanes. La seule manière de calculer un taux de collecte serait de répartir les MSM nationales par DOM en fonction de la population. Ce lissage artificiel reviendrait à la même répartition que les performances en g/hab, choix de l'indicateur retenu par Corepile car plus parlant et pertinent. En revanche, Corepile va investiguer des méthodologies d'estimation de gisements DROM (via données douanes notamment et autres filières concernées (DEEE)).

Performance nationale et performance métropole:

La performance nationale Corepile 2022 est de 136 g/hab, quasi égale à celle de la métropole: 137g/hab. Au vu cette différence marginale peu significative, Corepile a pris le parti d'utiliser ces données nationales comme comparaison et objectifs à atteindre, ne disposant pas, par ailleurs, de données filières consolidées.



Sommaire

- 1 Données nationales p4
- 2 Réunion p12
- 3 Mayotte p20
- 4 Guadeloupe p30



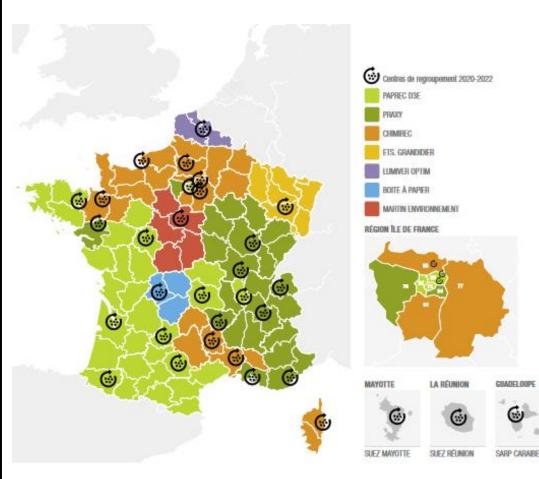
1

Données nationales pour comparaison avec les données DROM





DONNEES GENERALES



- > Population: 68 042 591 habitants (INSEE 2023)
- Présence de Corepile depuis: 1999 (sous le pilote initial de Fibat S.A. rebaptisé Corepile S.A. en juillet 2003)
- Nombre de salariés: 8 salariés permanents (pas de poste dédié pour la gestion des DOM mais une des missions du responsable développement / relations extérieures)

Données 2022:

- Nbe de points de collecte enlèvement Corepile: 32 616*
- > Poids collecté: 9 155 tonnes
- > Taux de collecte agrément Corepile 2022: 39,8%
- Performance Corepile nationale: 136 g/hab (idem performance métropole)



^{*} Cette donnée n'inclut pas les très nombreux points d'apport volontaire non collectés directement par Corepile mais qui contribuent néanmoins au maillage territorial. Ces points n'étant pas intégralement cartographiés, il ne paraît pas pertinent de calculer un nombre d'habitants desservis par point de collecte.

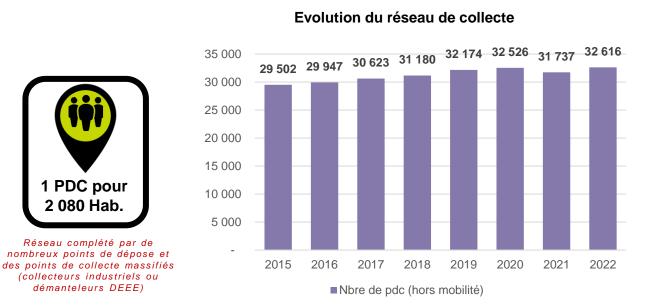
1 PDC pour

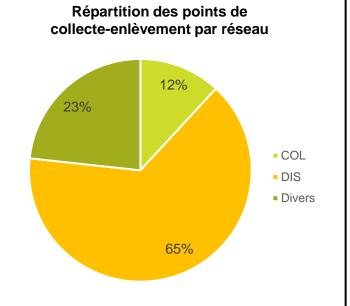
2 080 Hab.

démanteleurs DEEE)



RESEAU DE COLLECTE



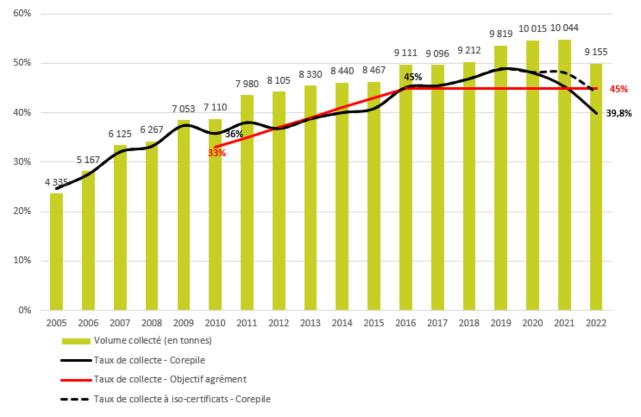


- > 32 616 points de collecte enlèvement (PDC) collectés en direct par Corepile → Un réseau qui tend à se stabiliser, notamment parce que la totalité des déchetteries et la majorité des acteurs de la distribution sont déjà PDC.
- > 10 000 à 15 000 de dépose complémentaires à disposition des habitants.
- > Corepile s'appuie sur un réseau de points de collecte principalement « grand public » implanté au plus près des habitudes des citoyens (magasins DIS et déchetteries COL) afin de faciliter le geste d'apport volontaire. Dans la catégories Divers: lieux de passages des publics, entreprises/industries, administrations, collecteurs industriels ou démanteleurs DEEE...





EVOLUTION DES QUANTITES COLLECTEES (tonnes)

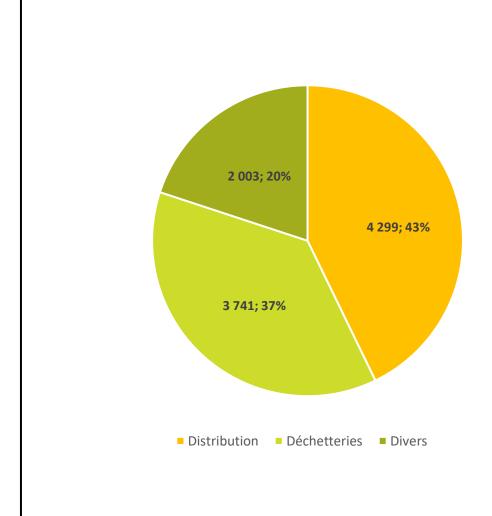


- > Les volumes collectés par Corepile ont été en progression sur la période 2016 2020 permettant un respect des objectifs fixés dans le cahier des charges.
- > Erosion du taux de collecte 2021 liée à une forte progression des volumes mis sur le marché (+9%) et à l'abandon des certificats de recyclage de plomb portable à partir du T4 sur demande Ministère & ADEME.





REPARTITION DES QUANTITES COLLECTEES PAR RESEAU

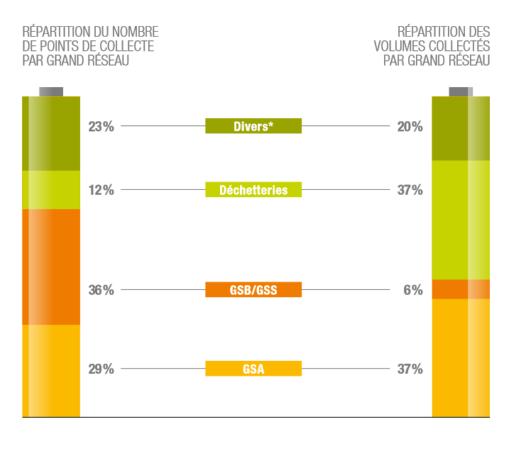


> 80 % des P&AP sont déposés en déchetteries ou en magasins (essentiellement alimentaires), qui forment à eux deux les réseaux privilégiés de dépose des P&AP.





CORRELATION ENTRE RESEAU DE COLLECTE ET QUANTITES COLLECTEES PAR REASEAU



➤ Ce graphe met en avant le rôle essentiel des déchetteries dans les performances de collecte: plus du tiers des quantités collectées le sont en déchetteries, alors que ces dernières ne représentent que 12 % des points de collecte-enlèvement.

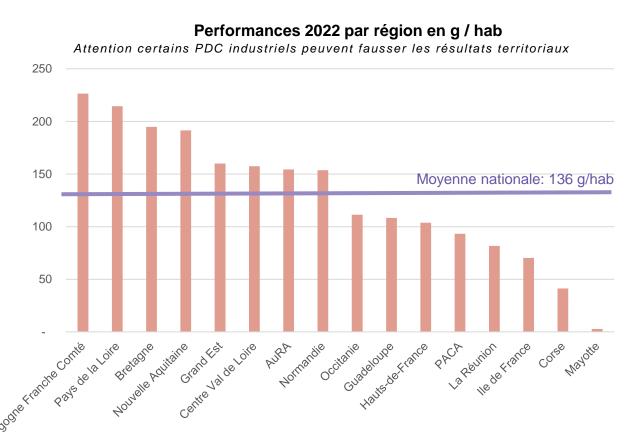
Il s'agit donc d'un réseau essentiel pour permettre de bonnes performances de collecte.

GSA: Grande Surface Alimentaire GSB: Grande Surface de Bricolage GSS: Grande Surface Spécialisée





PERFORMANCES



- Plusieurs régions présentent des performances de collecte en dessous de la moyenne nationale, pas seulement les DOM: Occitanie, IDF, PACA, Corse.
- > Il parait utopique de penser que les performances des DROM peuvent atteindre la moyenne nationale / métropolitaine en 3 ans, d'autant plus que le contexte y est particulier et souvent plus complexe / non comparable à la métropole.
- Corepile prévoit néanmoins un plan DROM sur 3 ans afin d'y améliorer ses performances de collecte et tendre vers la performance nationale.
- > Remarque: Corepile ne dispose pas de données de mise en marché par région / DROM, ni des données de douanes qui de toute façon ne seraient pas pertinentes puisqu'une partie des piles et batteries sont incorporées dans des équipements électriques et donc non distinguées dans les données douanes. La seule manière de calculer un taux de collecte serait de répartir les MSM nationales par DOM en fonction de la population; Ce lissage artificiel reviendrait à la même répartition que les performances en g/hab.





ZOOM SUR LES SITES DE TRI ET TRAITEMENT



- > Tous les sites de tri et de traitement sont situés en France métropolitaine ou bien dans les pays européens limitrophes.
- > A ce jour, il n'existe pas de centre de tri ni de traitement dans les DROM car gisements trop faibles au regard des investissements nécessaires (minimum requis pour rentabilité technico-économique: 800 à 1000 t/an). Le seul flux P&AP dans les DROM (<100 t/an) ne permet pas à Corepile d'envisager la création d'unités de tri traitement localement.
- > En revanche, les batteries au lithium de véhicules électriques (hors REP) représentent des volumes et enjeux plus importants et pourront être source de solutions pour une partie du flux portable à l'avenir.
- Corepile est en relation avec des acteurs de tri
 traitement potentiels de ce flux à la Réunion.



2

lle de la Réunion





DONNEES GENERALES



- > Population: 869 993 habitants (INSEE 2022)
- Présence de Corepile depuis: 2006 (1er territoire ultra-marin sur lequel Corepile a déployé la collecte opérationnellement)
- Représentant local / facilitateur: SICR
- > Collecteur: SUEZ
- > Nombre de points de collecte Corepile: 123
- > 1 PDC pour: 7 073 hab. (attention ne prend pas en compte les nombreux points de dépose)
- > Tonnage collecté cumulé: 941 tonnes
- **>** Tonnage 2022: 71 tonnes



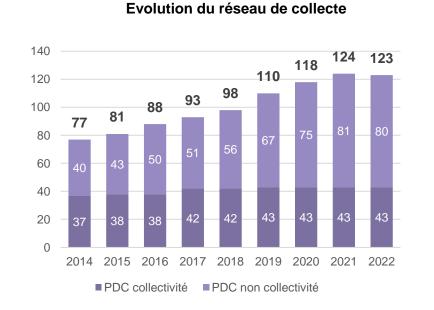


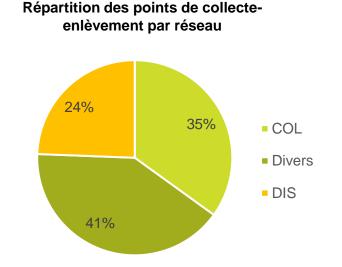
RESEAU DE COLLECTE



Réseau complété par de nombreux points de dépose et des points de collecte massifiés

(collecteurs industriels ou démanteleurs DEEE)





- > 123 points de collecte-enlèvement collectés en direct par Corepile (réseau non développé depuis mi 2021 lié au suspension des collectes, cf. slides suivantes)
- > Particularité locale: plus d'une cinquantaine de distributeurs équipés de matériel de pré-collecte Corepile mais collectés directement par leurs fournisseurs. Les volumes sont ensuite remis à Corepile par lots massifiés (organisation historique).
- > Présence de Corepile sur l'intégralité des déchetteries.





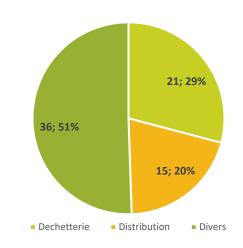
QUANTITES COLLECTEES ET PERFORMANCES

Evolution des volumes collectés 2013 – 2022 *(en tonnes)*



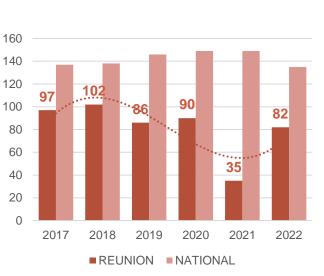
- > 71 tonnes collectées en 2022
- ➤ Tendance croissante des quantités collectées jusqu'en 2021 → Perturbation des exports maritimes depuis la crise Covid, entrainant un blocage partiel des collectes.

Répartition des volumes collectés par grand réseau



- > Forte part du réseau « Divers » liée aux apports de RVE, démanteleur DEEE présent sur l'ile.
- > Bonnes performances en déchetteries.
- Performances améliorables pour la distribution gérée en reverse logistique par les fournisseurs.

Performances en g / hab



- > Performance 2022: 82 g/hab
- > Erosion des performances de collecte liée à la suspension partielle des collectes depuis mi-2021.





La Réunion – Synthèse et objectifs

SYNTHESE

FORCES

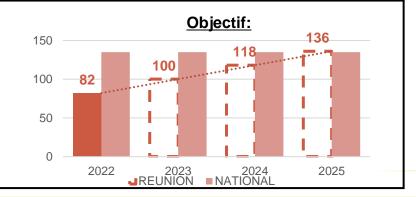
- > Filière historique mise en place il y a plus de 15 ans.
- > Performances croissantes jusqu'aux difficultés d'export.
- > Geste de tri qui avait été renforcé en 2020 lors de la distribution de cubes à piles en boites aux lettres.

FAIBLESSES

- > Dépendance forte vis-à-vis des compagnies maritimes engendrant un <u>blocage de la filière depuis 2021</u>
- > Forte perturbation des collectes et donc des performances depuis 2021, geste de tri potentiellement fragilisé
- Manque de concurrence entre les prestataires logistiques locaux.
- > Manque de capacités de stockage avant export.
- > Manque de visibilité et difficulté d'animation des points collectés par les fournisseurs.
- > Seuil de collecte minimum élevé (1 fût 220L).

Orientations / Pistes d'action :

- > URGENCE à trouver des solutions d'export pérennes voire provisoires pour pouvoir débloquer les collectes.
- > A défaut, recherche de solutions alternatives.
- > Abaissement du seuil minimum de collecte.
- > Réflexion sur une synergie possible avec les DEEE pour la distribution?

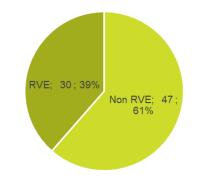






POINT DE SITUATION - SUSPENSIONS DES COLLECTES

- > Filière bloquée depuis juillet 2021. Déstockage ponctuel grâce à l'affrètement d'un bateau direct métropole pour plusieurs déchet rendu possible en octobre 2022 grâce aux actions communes du SICR, de la Région, de SUEZ et de Corepile.
- > Malgré des échanges constructifs sur place et suite au déplacement de Corepile en novembre 2022, <u>une reprise de la collecte est à date toujours impossible du fait du refus structurel de la compagnie maritime (MSC) desservant l'île de transporter tout type de déchet contenant du lithium incluant les piles et accumulateurs en mélange.</u>
- > Cette situation relève d'une décision commerciale d'une entreprise privée qui dépasse le seul périmètre de responsabilité de Corepile.
- > A court terme, la priorité et les efforts de Corepile sont orientés autour de la recherche de solutions a minima temporaires permettant de relancer la collecte.
- > Corepile investigue également en collaboration avec le SICR et SUEZ toutes les solutions possibles permettant une évacuation des volumes vers la métropole.
- > La répartition des volumes collectés pourrait envisager une solution adaptée à chaque grand flux collecté par Corepile :
 - flux issu du démantèlement DEEE 39% des volumes stockés sur le site de RVE puis reconditionnés chez SUEZ)
 - flux grand public (déchetterie, magasins, autre) 61% des volumes stockés en tant normal chez SUEZ



La Réunion – Plan d'action



2023

> Solutions court terme:

- Recherche de lieux de stockage temporaires auprès d'opérateurs locaux
- Etude d'un pré-tri de la fraction lithium
- Mise en place de collectes urgentes et sélectives (sous réserve capacité collecteur / stockage et export maritime ponctuel)

> Solutions court/moyen terme:

- Discussions auprès de la compagnie maritime CMA/CGM sur les conditions d'empotage permettant de monter une notification sur l'export de piles et accumulateurs en mélange
- Echanges auprès d'un affréteur afin d'intégrer le flux piles et accumulateurs en mélange dans un transport maritime sans notifications (transport sous BSD)

> Recherche de solutions moyen/long terme:

- Inertage et traitement des piles et accumulateurs portables lithium sur l'Île (discussions amorcées auprès de 3 acteurs locaux)





2024?

2025?

> Dès le retour à la normale des opérations:

- Plan de communication renforcé pour relancer le geste de tri auprès des points de collecte (e-mailing et phoning) et des habitants (médias locaux: digital, presse et radio + distribution de cubes idem 2021?)
- Développement de la collecte en petits contenants (bacs 22L) permettant d'abaisser le seuil minimal de collecte à 90kg, donc de développer le réseau de collecte (accord opérationnel et tarifaire validé entre Corepile et SUEZ). → 30 à 40 PDC potentiels supplémentaires (soit +25 % de PDC)

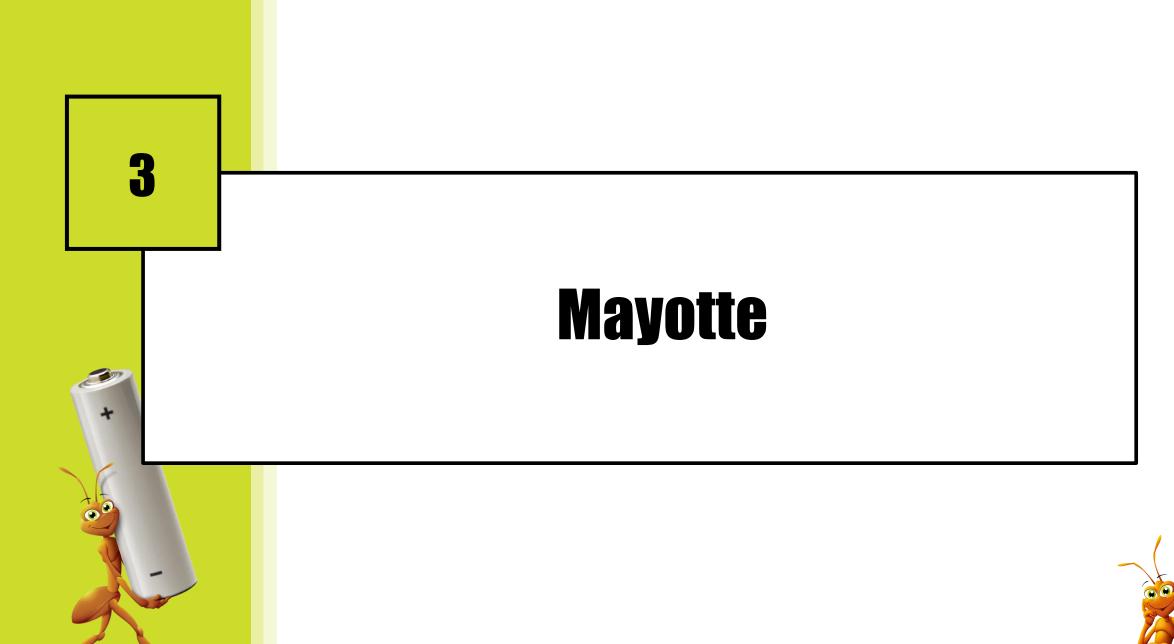
Corepile

La Réunion – Synthèse Plan d'action

Ecart constaté	Action	Échéance	Objectif
Blocage des collectes	- Recherche de lieux de stockage temporaires auprès d'opérateurs locaux	En cours - dès que possible 2023	Reprise des collectes au plus tôt
Blocage des collectes	- Etude d'un pré-tri de la fraction lithium	En cours - dès que possible selon pertinence	Reprise des collectes au plus tôt
Blocage des collectes	- Mise en place de collectes urgentes et sélectives	En cours - dès que possible 2023	Reprise des collectes au plus tôt
Blocage des collectes	- Echanges avec les compagnies maritimes pour tenter de débloquer la situation	En cours - dès que possible	Reprise des collectes au plus tôt
Blocage des collectes	- Inertage et traitement des piles et accumulateurs portables lithium sur l'Ile (discussions amorcées auprès de 3 acteurs locaux)	Lorsqu'une solution de traitement des batteries au lithium existera sur l'ile	Reprise des collectes au plus tôt
Geste de tri potentiellement erodé par les suspensions de collecte	- Communication massive pour relancer le geste de tri: emailing PDC, distribution de cubes à piles (idem 2020?), campagne média digitale et presse à étudier, relais visibilité terrain.	Dès possibilité reprise des collectes régulières	Revenir a minima aux performances pré-blocage
Seuil minimum d'enlèvement trop élevé	- Développement de la collecte en bacs 22L pour recruter PDC à faible gisement et renforcer le maillage territorial.	Dès reprise des collectes	+ 30 à 40 PDC (+25% de PDC)

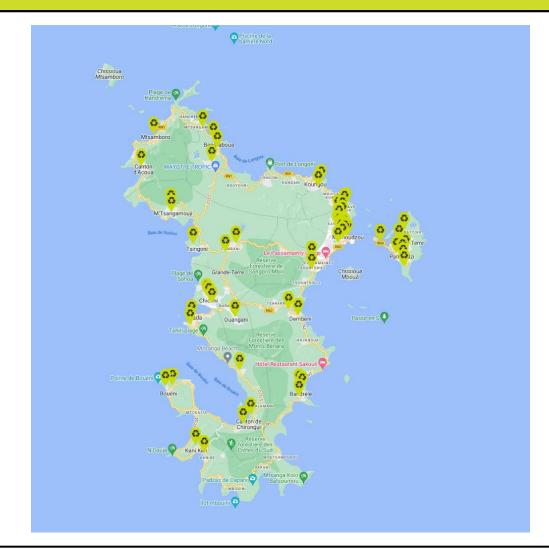








DONNEES GENERALES



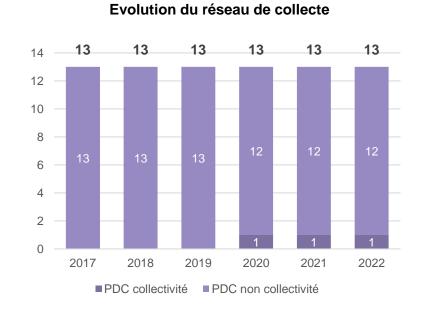
- > Population: 299 022 habitants (INSEE 2022),
- > Présence de Corepile depuis: 2007
- Représentant local / facilitateur: Maoré Territoires (depuis 2022)
- Collecteur: STAR Mayotte
- Nombre de points de collecte Corepile: 13 sous contrat de collecte
- > 1 PDC pour: 20 002 hab. (attention ne prend pas en compte les nombreux points de dépose)
- > Tonnage collecté cumulé: 8 tonnes
- **>** Tonnage 2022: 885 kg
- A noter: Contexte politico-économique, démographique et sécuritaire défavorable au développement serein des filières REP

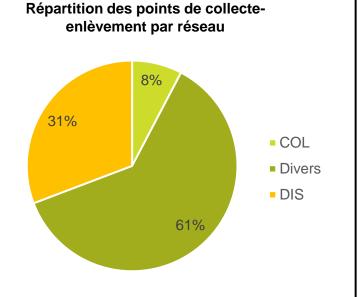




RESEAU DE COLLECTE







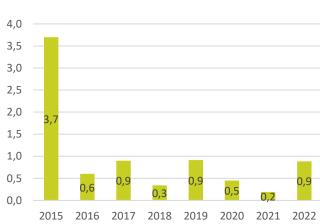
- > Réseau de collecte non représentatif car certains points ne collectent plus dans les faits.
- > Le PDC collectivité correspond à la Direction de l'environnement de la Communauté de Communes de Petite-Terre qui a été équipée d'un fût pour regrouper des volumes issus des déchetteries mobiles, mais n'a jamais demandé de collecte.
- > Réseau complété par des points de dépose équipés en matériel de pré-collecte (bac 5 kg ou borne Jet'Pil) qui devaient être collectés par l'ancien facilitateur (INSIDENS). Logistique interrompue suite au retrait de celui-ci.





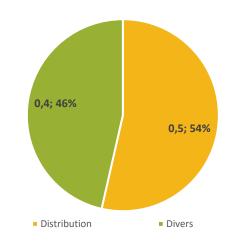
QUANTITES COLLECTEES ET PERFORMANCES

Evolution des volumes collectés 2013 – 2022 (en tonnes)



- > 885 kg collectés en 2022
- Pic de 2015 expliqué par le déstockage historique de ENZO Recyclage (résultat de plusieurs années de collecte)

Répartition des volumes collectés en 2022 par grand réseau



- Distribution essentiellement représentée par Mr Bricolage car aucune collecte réalisée en distribution alimentaire.
- Aucune collecte collectivité car déchetteries éphémères ne collectent pas les P&AP sur Grande-Terre.





- > Performance 2022: 3 g/hab
- > Performances de collecte très éloignées de celles de la métropole.





CONTEXTE & HISTORIQUE

- > Réseau de dépose développé avec l'aide de l'ancien facilitateur INSIDENS: regroupement censé être réalisé par le facilitateur en amont d'une collecte massifiée par STAR Mayotte.
- **>** 2020/2021:
 - Défaillance de l'ancien facilitateur local.
 - Réseau de collecte perturbé suite COVID, Suspension des collectes entre juillet 2021 et juillet 2022 suite à l'arrêt des transports maritimes de déchets dangereux
- > Mi octobre 2022: Affrétement d'un porte-conteneur pour évacuation des stocks de déchets. (multi-filière): rapatriement en Métropole des 8t de piles collectées depuis 2015.
- > Novembre 2022: malgré les difficultés toujours avérées d'export de déchets contenants du lithium, une reprise de la collecte est actée sur Mayotte car le gisement collecté par an est inférieur au seuil de saturation de l'opérateur de collecte.
- > Contractualisation avec le nouveau facilitateur Mahoré Territoires, actant un nouveau départ sur Mayotte.



Mayotte – Synthèse et objectifs



SYNTHESE

FORCES

- > Territoire de petite taille
- > Facilitateur bien identifié au sein des parties prenantes de la filière, qui pourrait favoriser la remise à niveau de la filière

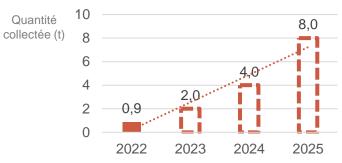
FAIBLESSES

- > Contexte politico-économique, démographique et sécuritaire défavorable au développement serein des filières REP et préoccupante.
- > Absence de déchetterie fixe, pourtant d'une importance structurelle dans les collectes Corepile.
- > Dépendance vis-à-vis des exports maritimes
- > Filière déstabilisée par la mise en retrait du précédent facilitateur.
- > Changements réguliers d'interlocuteurs qui tendent à ralentir les projets.

Orientations / Pistes d'action :

- > Mise en œuvre du programme d'action avec Maoré Territoires:
 - > Etat des lieux et déstockage nécessaires
 - Remise à plat du réseau de collecte
 - Mise en place de solutions adaptées au contexte local
 - Plan de communication suite remise à niveau

Objectif: doubler les quantités collectées chaque année



Corepile fera un bilan d'étape au plus tard le 1/04/2025 afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de collecte. Ce bilan impliquera une révision à la hausse de ces objectifs ou une mise en œuvre de mesures supplémentaires (en cas de sous performance)



Mayotte – Plan d'action



2023

- → Etat des lieux du réseau existant en mars 2023: présence de matériel de collecte / pré-collecte et éventuel stock à collecter
- → Déstockage auprès d'une vingtaine de site en avril 2023 : 63kg collectés
- → Décision de nouvelles modalités de collecte, spécifiques à Mayotte. A priori les suivantes (en cours de validation):



→ Utilisation de fûts 120L en grands contenants (VS fûts 220L sur le reste du territoire)
→ Plus adaptés pour le collecteur



→ Test d'un fonctionnement en collecte fréquentielle (VS sur demande sur le reste du territoire) → Solution clé en main pour les PDC



→ Pas de minimum de collecte défini, chaque PDC sera contacté avant la tournée pour savoir si une collecte lui est nécessaire ou non → Solution clé en main pour les PDC



Mayotte – Plan d'action



2023

→ (Ré)équipement des sites entrants dans le nouveau schéma opérationnel - prévu été 2023:

Distribution: 12 sites envisagés (dont 8 équipés d'un meuble multi flux ECOSYSTEM),

Professionnel: 2 à 3 sites envisagés

- → Discussions avec les collectivités locales (CADEMA, SIDEVAM, CD 976) sur les modalités d'intégration de la collecte des piles et accumulateurs en cours:
- 7 déchetteries mobiles et 7 sites administratifs identifiés, équipés de bacs 5kg ou Jet'Pil
- 5 sites de regroupement identifiés (quais de transfert équipés de fûts)
- → Dès que le nouveau réseau sera stabilisé, mise à jour de la carte interactive des points de collecte disponible sur corepile.fr
- → Plan de communication
 - → Communication ciblée : 2 jrs animations scolaires, 5 animations et enquêtes en points de vente pour s'assurer de la bonne mise en place opérationnelle du réseau et des éventuels freins identifiés
 - → Communication grand public: sollicitation de la presse locale pour tenir informée et rassurer la population des actions Corepile et redonner confiance dans le geste de tri.







Mayotte - Plan d'action



2024 2025

- → Constitution d'un réseau complémentaire de points de collecte-enlèvement en petite quantités (cibles envisagées : distribution alimentaire d'ultra proximité, établissements recevant du public).
- → Déploiement d'un plan communication multi-canaux, à ajuster:
 - → Distribution de cubes à piles
 - → Spots radio et passages TV, presse écrite
 - → Compléments d'animations (scolaires, point de vente, etc.).
- → Mise en place d'un concours de collecte dans les écoles, avec gains à définir pour les gagnants: goodies Corepile pour les élèves, éventuel financement de projets pour l'école gagnante?
- > Remarque: A ce stade, Corepile n'envisage pas de mettre en place une gratification du geste de tri pour les raisons suivantes:
- 1. Le plan d'action évoqué précédemment est indispensable et devrait déjà permettre d'accroître significativement les performances de collecte dans les années à venir.
- 2. Il parait très compliqué de trouver des modalités pratiques soutenables (gestion d'un flux financier via la distribution? Les collectivités? Autres acteurs?) et sécuritaires.
- 3. En fonction de l'évolution de la situation, des opérations de loteries pourraient être envisagées, éventuellement en multi-filières pour optimiser l'impact.



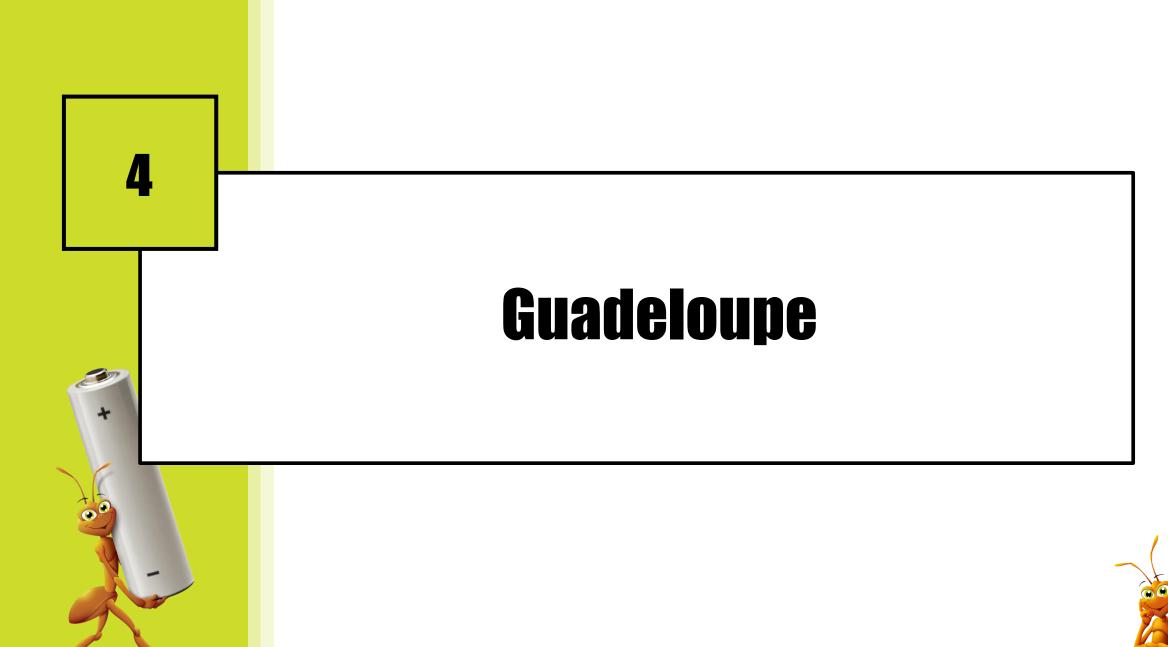
Mayotte – Synthèse Plan d'action



Action	Échéance	Objectif
Etat des lieux du réseau existant	Mars 2023	Connaitre l'état des stocks chez les points de dépose
Déstockage des points de dépose	Avril 2023	Déstockage de l'intégralité des stocks présents
Mise en place de modalités de collecte adaptées: fûts 120L, collectes fréquentielles sans minimum de collecte déterminé	S1 2023	Trouver des modalités opérationnelles pérennes convenant aux parties prenantes (PDC et collecteur)
(Ré)équipement des sites entrants dans le nouveau schéma opérationnel	S2 2023	Redéploiement d'un réseau de collecte
Discussions avec les collectivités locales (CADEMA, SIDEVAM) sur les modalités d'intégration de la collecte des piles et accumulateurs	2023	Inclure le flux P&AP dans toutes les déchetteries mobiles
Mise en place de la collecte des P&AP sur les sites du CD976, s'inscrivant dans leur plan d'éco-exemplarité	Été 2023	Apporter une solution de collecte des P&AP aux CD976
Animations scolaires	S2 2023 puis 2024 - 2025	Sensibiliser les élèves pour qu'ils déploient le geste de tri à la maison
Animations en points de vente	S2 2023 puis 2024 - 2025	Sensibiliser les distributeurs et les clients
Distribution de cubes à piles Spots radio et passages TV, presse écrite	2024 - 2025	Améliorer le geste de tri et doubler les quantités collectées chaque année
Mise en place de concours école	2024 - 2025	Sensibiliser les élèves pour qu'ils déploient le geste de tri à la maison
	Etat des lieux du réseau existant Déstockage des points de dépose Mise en place de modalités de collecte adaptées: fûts 120L, collectes fréquentielles sans minimum de collecte déterminé (Ré)équipement des sites entrants dans le nouveau schéma opérationnel Discussions avec les collectivités locales (CADEMA, SIDEVAM) sur les modalités d'intégration de la collecte des piles et accumulateurs Mise en place de la collecte des P&AP sur les sites du CD976, s'inscrivant dans leur plan d'éco-exemplarité Animations scolaires Animations en points de vente Distribution de cubes à piles Spots radio et passages TV, presse écrite	Etat des lieux du réseau existant Déstockage des points de dépose Avril 2023 Mise en place de modalités de collecte adaptées: fûts 120L, collectes fréquentielles sans minimum de collecte déterminé (Ré)équipement des sites entrants dans le nouveau schéma opérationnel Discussions avec les collectivités locales (CADEMA, SIDEVAM) sur les modalités d'intégration de la collecte des piles et accumulateurs Mise en place de la collecte des P&AP sur les sites du CD976, s'inscrivant dans leur plan d'éco-exemplarité Animations scolaires S2 2023 puis 2024 - 2025 Animations en points de vente S2 2023 puis 2024 - 2025 Distribution de cubes à piles Spots radio et passages TV, presse écrite







Guadeloupe – Etat des lieux



DONNEES GENERALES



- > Population: 378 476 habitants (INSEE 2022)
- > Présence de Corepile depuis: 2007
- Représentant local / facilitateur: C2D CONSULTING
- > Collecteur: SARP CARAIBES
- > Nombre de points de collecte Corepile: 105
- > 1 PDC pour: 3 605 hab. (attention ne prend pas en compte les nombreux points de dépose)
- > Tonnage collecté cumulé: 358 tonnes
- **>** Tonnage 2022: 41 tonnes



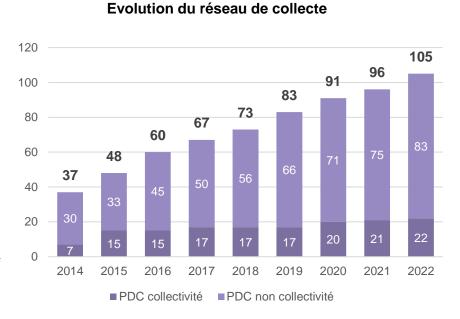
Guadeloupe – Etat des lieux

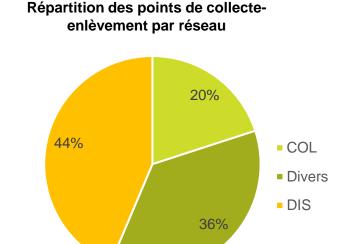


RESEAU DE COLLECTE



Réseau complété par de nombreux points de dépose et des points de collecte massifiés (collecteurs industriels ou démanteleurs DEEE)





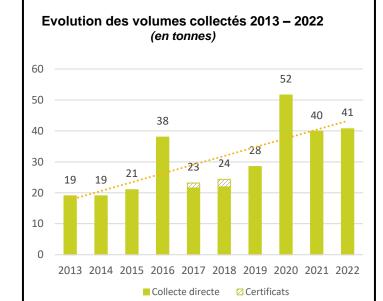
- > 105 points de collecte-enlèvement collectés en direct par Corepile → Un réseau de collecte en expansion chaque année (+9% vs 2021)
- > Plus d'une trentaine de points de dépose complémentaires à disposition des habitants (massification de la 20aine de magasins Leader Price sur leur entrepôt + points de dépose divers)
- > Présence de Corepile sur toutes les déchetteries existantes
- > Présence de Corepile sur les iles de l'archipel.



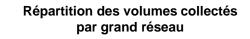
Guadeloupe – Etat des lieux

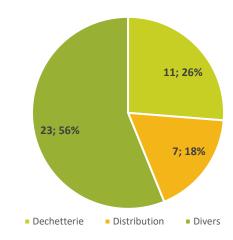


QUANTITES COLLECTEES ET PERFORMANCES

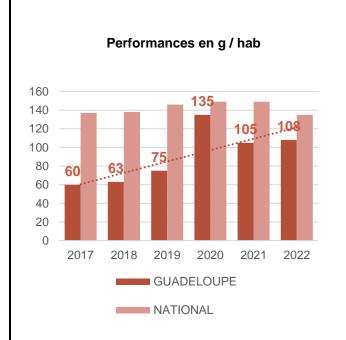


- > 41 tonnes collectées en 2022
- > Collecte en progression (+2% vs 2021)
- > Pic en 2020 lié à un déstockage exceptionnel de plomb gel issu de AER.





Forte part du réseau « Divers » liée aux apports de AER, démanteleur DEEE présent sur l'ile.



- > Performance 2022: 108 g/hab
- > Performances de collecte en hausse, qui tendent à rattraper les performances nationales.



Corepile

Guadeloupe – Synthèse et objectifs

SYNTHESE

FORCES

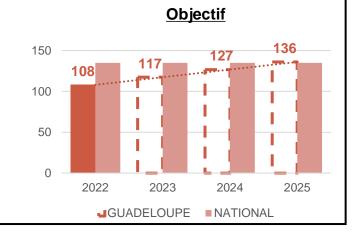
- > Réseau de déchetteries actuelles 100% équipé et ouverture prévisionnelle de nouveaux sites à venir.
- > Progression de la présence de Corepile dans le réseau de distribution.
- > Geste de tri qui s'améliore et se conforte dans le temps.
- > Pas de problématique connue de dépôt sauvage.

FAIBLESSES

- > Densité territoriale des déchetteries améliorable.
- Performances en distribution améliorables (certains distributeurs ne jouent pas le jeu de la reprise sans contrepartie d'achat (« 1 pour 0 ») + optimisations possibles chez d'autres
- > Dépendance vis-à-vis des compagnies maritimes.

Orientations / Pistes d'action :

- > Les performances de collecte sur la Guadeloupe sont en progression chaque année et se rapprochent des performances nationales.
- > Compléter le réseau de points collecte (déchetteries en cours de création et distributeurs non intégrés au réseau).
- > Conforter les actions de communication et de dynamisation du réseau de distribution (notamment actions multifilières)





Guadeloupe – Plan d'action



2023

2024

2025

→ Recrutement de nouveaux points de collecte (+10/15):

- Accompagnement de l'ouverture des nouvelles déchetteries
- Courrier d'information à destination des distributeurs non intégrés dans le réseau pour rappel des obligations et présentation des services Corepile.

→ Communication et sensibilisation:

- Organisation de 4 stands d'animation auprès des plus gros distributeurs de l'ile par C2D consulting (action commune avec ecosystem)
- Animations scolaires et proposition de concours écoles pour sensibiliser le jeune public
- Animations déchetteries mobiles (8 dates en 2023)
- Reconduite de l'opération « Balance tes piles »: jeu concours par les collectivités locales incitant les usagers à rapporter leurs piles en déchetterie
- Accompagnement à la mise en place d'animations et fourniture gratuite de matériels et supports de communication



→ Recrutement de nouveaux points de collecte (+10/15 par an):

- Accompagnement de l'ouverture des nouvelles déchetteries
- Points réguliers avec les enseignes de la distribution afin notamment de vérifier la bonne adéquation entre le réseau de collecte Corepile et les ouvertures / fermetures de magasins.
- Intégration de nouveaux PDC autres profils (entreprises, écoles, administrations, etc.)

→ Communication et sensibilisation:

- Reconduite des opérations mises en place selon pertinence et retours d'expériences.



→ Réflexion à l'intégration de Saint-Martin dans le périmètre de Corepile pour une meilleure efficacité logistique?

Corepile

Guadeloupe – Synthèse Plan d'action

Ecart constaté	Action	Échéance	Objectif
Réseau de déchetteries en cours de création	Accompagnement de l'ouverture des nouvelles déchetteries	en continu	100% des déchetteries PDC
Réseau de distributeurs pas intégralement équipé	Courrier d'information à destination des distributeurs non intégrés dans le réseau pour rappel des obligations et présentation des services Corepile.	S2 - 2023	100% des distributeurs PDC
Réseau de distributeurs pas intégralement équipé	Points réguliers avec les enseignes de la distribution afin notamment de vérifier la bonne adéquation entre le réseau de collecte Corepile et les ouvertures / fermetures de magasins.	2023, 2024 et 2025	100% des distributeurs PDC
	Organisation de 4 stands d'animation auprès des plus gros distributeurs de l'ile par C2D consulting (action commune avec ecosystem)	1 animation par trimestre chaque année	améliorer les performances des gros distributeurs + sensibiliser les usagers
Sensibilisation de la population à améliorer	Animations déchetteries mobiles	Mai à déc - 2023	Sensibiliser les usagers
Sensibilisation de la population à améliorer	Reconduite de l'opération « Balance tes piles »: jeu concours par les collectivités locales incitant les usagers à rapporter leurs piles en déchetterie	T3 2023, puis 2024 et 2025 selon pertinence	Sensibiliser les usagers en déchetteries et les agents territoriaux
Sensibilisation de la population à améliorer	Accompagnement à la mise en place d'animations et fourniture gratuite de matériels et supports de communication	en continu, temps fort en septembre lors de la SERP	Sensibiliser la population au tri des P&AP



